



**SNUipp-FSU**

Bourse du travail

32 avenue de l'Europe  
38030 Grenoble cedex 2  
04 76 40 14 07

[snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)

Isabelle Amodio  
Catherine Blanc-Lanaute  
Secrétaires départementales du SNUipp-FSU

à

Madame la Directrice académique des services de  
l'Éducation nationale

Grenoble, le 24 mars 2021

**Objet :** participation du SNUipp-FSU 38 aux groupes de suivi et GT direction d'école

Madame la Directrice académique,

La lettre de Madame Renon énonçait clairement les difficultés des directrices et directeurs d'école. Ces difficultés ont été déclinées par nombre de nos collègues à travers les fiches SST envoyées à vos services au début de l'année scolaire 2020-2021 et les dizaines de rendez-vous pris auprès du médecin de prévention.

Il s'agit d'un épuisement à la tâche et d'une grande souffrance au travail.

Les demandes de nos collègues directrices et directeurs sont claires : du temps et de l'aide concrète au plus près des écoles.

Vous avez choisi de répondre à ces demandes par des groupes de travail. Ceux-ci se sont mis en place sans respect de la représentativité des personnels et leur nombre s'est multiplié.

Pour ces groupes de travail, vous n'avez dédié aucun temps sur le temps de service pour les collègues travaillant sur ces questions. Vous nous parlez des 18 heures d'animations pédagogiques mais nous savons toutes et tous combien ces « 18 heures », et de manière plus générale les 108 heures, sont largement dépassées chaque année.

Vous n'ouvrez ces instances qu'à des directrices ou des directeurs. Nous vous avons fait remarquer en audience, le 7 octobre dernier, que cela va à l'encontre des valeurs de notre organisation syndicale et à notre fonctionnement. Nous sommes représentatives et représentatifs de toutes et tous nos collègues et la direction d'école est un sujet prépondérant dans les mandats du SNUipp-FSU.

La préparation, le contenu et les objectifs de ces GT nous posent également problème.

Les documents préparatoires sont transmis trop tardivement, voire même non transmis.

Des remarques de l'administration sur la relation entre adjoint.es et directrices et directeurs nous semblent très loin de la conception de l'école et du travail en équipe que porte notre organisation. Par exemple : « Vous n'êtes pas leurs mamans ou leurs papas. » (en parlant du rôle des directrices et directeurs vis à vis de leurs adjoint.es).

Les sujets relevant de décisions académiques et nationales ne sont ni abordés ni clairement posés comme prioritaires (temps et aide administrative par exemple), sous prétexte qu'ils ne relèvent pas de vos compétences.

Enfin, nous déplorons l'absence de prise en compte des propositions concrètes que nous vous avons faites en concertation avec nos collègues directrices et directeurs et qui sont de votre ressort :

- temps partiel à 80% pour créer du temps de décharge supplémentaire pour les petites écoles ;
- toilettage, voire suppression des applications départementales ou académiques (GENIE notamment) ;
- simplification des envois de l'administration (envoyer en pièce jointe les circulaires concernant l'école pour éviter aux directrices et directeurs d'aller télécharger l'ensemble des documents sur le PIA par exemple).

Nous ne pouvons que constater que les propositions mises en place au niveau départemental (rédaction de documents, travail sur la formation des directeurs et directrices...) ne changeront pas le quotidien de nos collègues directrices, directeurs ou adjoint.es. Aucune réponse adaptée n'est apportée aux difficultés visibles tous les jours dans les écoles.

Pire, nous avons l'impression d'une « dilution » des problématiques qui ont déjà fait l'objet d'un travail approfondi dans notre département. Nous vous renvoyons par exemple au relevé de conclusions du GT des directeurs d'école du 12/12/2014 ou au protocole de simplification des tâches du directeur du 30/06/2015.

La rédaction de nouveaux documents ne saurait constituer une réponse à la souffrance de nos collègues.

Dans ce contexte, les réponses standards aux fiches SST rédigées en nombre par les directrices et directeurs, renvoyant à la tenue des groupes de suivi, ne sont pas recevables. Quand réponse il y a eu !

À ces constats regrettables s'ajoute le vote par le Sénat d'une loi que nous dénonçons depuis le départ ayant pour but de transformer la fonction de directrice et directeur en statut.

C'est pourquoi nous vous annonçons le refus du SNUipp-FSU de participer désormais aux groupes de suivi départementaux sur la direction d'école, sauf avancée significative sur les points que nous avons relayés lors des précédentes rencontres.

En vous assurant de notre attachement au service public d'éducation, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, nos respectueuses salutations.

Catherine Blanc-Lanaute



Isabelle Amodio

